

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

1.02

Réunion du Comité Syndical

du

mercredi 26 septembre 2001

Désignation du Secrétaire de Séance

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Monsieur Pascal MARTIN est désigné, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibéré à l'Hôtel de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 3 octobre 2001, conformément au C.G.C.T.

Pour extrait conforme,
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEHANT

